

JEAN-YVES RIDEAU

TRESOR

DES PARLERS OCCITANS

DU VELAY ORIENTAL ET DU SUD-FOREZ

(Yssingelais, Fay, pays de Bas, plateau de St Bonnet-le-Château, Firminy, sud-Pilat)

à l'usage de ceux qui veulent entendre le pays, recouvrer la langue, l'écrire

ivern 2018

édition du 20 janvier 2018

Au 1^o siècle, le latin, langue officielle de l'Empire de Rome, cette Res Publica que les généraux se disputent, a gagné toute l'Italie du nord, l'Afrique, la Maurétanie, la Dalmatie, la Rhétie, l'Ibérie, la Gaule ; il n'avait guère eu de peine à absorber, dès l'origine historique, osques, volsques, et autres tosques, ou étrusques, voisins immédiats. Au nord de l'Italia, il avait été quelques siècles confronté aux celtes, linguistiquement cousins, qui contribuent à son enrichissement lexical. Les légions de César qui entrent en Gallia n'étaient pas tant que ça étrangères.

Au sud de l'Italia, c'est avec le grec qu'il y a discussion. A sens unique : au temps des Césars, le grec est la langue des cercles du pouvoir romain ; de là le y, et un flot de vocables ; le christianisme, d'abord constitué par les grecs, déversera ensuite son lot de mots orientaux.

Si il y a un latin de référence, il y a partout des "accents". Déjà les celtes du sud-est de la Gallia et des Alpes, frottés aux peuples ligures, avaient sûrement des traits linguistiques propres que la latinisation n'a pas éliminés, seulement absorbés, et dont nos parlars ont hérité.

Les germains poussent aux frontières dès le 1^o siècle. Pour s'en parer les romains investissent jusqu'au Rhin, créant une frontière naturelle qui aura bien du succès. De leur côté les germains, fascinés par l'Empire, ne tardent pas pour beaucoup à en devenir mercenaires, et pour certains de leurs chefs, à rêver à leur tour d'en être l'imperator. Rappelons ici qu' Odoacre, qu'on fait l'artisan de la chute de l'empire, s'est contenté de renverser l'empereur, dès lors le devenant, et c'est un autre german, Theodoric, qui au nom de Byzance le détrône.

Dans l'affaissement au 5^o siècle de l'Empire latin, qu'on appelle tautologiquement les invasions barbares, les populations subissent anciens et nouveaux maîtres. Du point de vue linguistique, le germanique n'est pas la nouvelle langue de référence, comme cela se passe ordinairement de la langue des vainqueurs, mais un enrichissement lexical pour les latins populaires. A la charnière des 8^o-9^o siècles, quand Charlemagne, roi franc, reconstitue à son profit l'empire romain, le latin en reste la langue officielle, et l'esclavage et la conquête la stratégie économique.

C'est la propriété de la terre, et des gens qui sont dessus, qui fait l'aristocrate. Bien des gallo-romains, qui avaient acquis le statut de citoyen, sont réduits à l'esclavage, le *servitz*¹, de façon massive au nord de la Gallia, moins au sud où, surtout dans les montagnes, les seigneurs ne réussissent pas toujours leur révolution réactionnaire. Beaucoup de terres échappent (*cuminas, coerc, alòis*) et la propriété banale est souvent inconnue.

Pendant ces siècles, les maîtres ne cessent de réorganiser l'espace politique, mais les échanges continuent selon des chemins et des liens ancestraux. C'est pourquoi les limites des diocèses et comtés ne sont jamais pertinentes du point de vue linguistique, à moins qu'elles ne recoupent par hasard une réalité humaine antérieure. Il faudra attendre quelque temps pour que ce soit l'espace politique qui modèle les populations. C'est depuis une tâche poursuivie avec persévérance.

Pendant ce temps-là les gens causaient.

On ne peut que supposer le créole, dialectalisé dès l'Empire, dont usaient les gallo-romains. Mais si Ausone, aristocrate du 4^o siècle, écrit un très beau latin, il n'est pas sûr que dans cette langue il ait été compris par les gens que de Bordeaux à Trèves il ignorait d'ailleurs.

Toute langue est une construction historique, puisqu' en même temps elle désigne la communauté de ses locuteurs, dans leur intercompréhension, mais aussi la fonde en identité. Elle est non un instrument de communication, ce qui est la soumettre aux besoins d'un totalitarisme, mais une intelligence commune, partagée. Elle se pose donc en différence avec l'autre, voire en combat, si il y a volonté de conquête, ou risque d'être conquis. Elle suppose un destin commun, sinon elle s'effiloche, et disparaît.

Il existe dans un conflit, linguistique ou autre, une arme bien utile, qui est la dépréciation. Ainsi est apparu le nom de patois, mot par lequel le français en phase conquérante a désigné toute langue conquise, et a justifié dès lors son éradication. Le présent ouvrage veut user de la rigueur scientifique, mais il est aussi acte de résistance. C'est l'ambivalence de l'objet langue lui-même : comprendre, et s'affirmer, dire et se dire.

¹ La Charte que le seigneur de St Bonnet-le-Château promulgue au 13^o siècle témoigne de l'ébranlement, sinon de l'écroulement du *servitz*. Les maîtres n'abandonnant rien que la situation ne les y eut obligés, on peut en déduire que l'esclavage, au moins dans notre région, était caduc bien avant.

Description de nos parlers

Comme ceux d'Ibérie, de Rhétie, d'Italie, les créoles gallo-romans réduisent les genres à deux. Les neutres latins dont le pluriel est en -a sont généralement assimilés à des féminins. Les cas sont également réduits à deux (sujet et régime), puis disparaissent à la fin du 12^e. Issus des démonstratifs, les articles apparaissent. Mais, tranchant avec les autres langues néo-latines, la série "masculine" perd toute voyelle finale en gallo-roman.

Les linguistes ont regroupé les parlers gallo-romanes en trois groupes : le français, le francoprovençal ou arpitan, et l'occitan. Ce n'est pas la rupture de l'intercompréhension qui définit ces trois groupes, mais des différenciations phonétiques que l'on peut décider comme "étrangères" à un groupe prédéfini, ou au contraire simples variations. Pour le provençal Ronjat, l'intercompréhension cesse sur le versant isérois du Vercors. Mais pour quelqu'un du Vercors? Pour le gévaudan Nauton, à partir d'Yssingeaux, on est en zone de transition avec le francoprovençal. Mais n'a-t-il pas prédéfini ce qu'il pensait être du francoprovençal, et ce qui était de l'occitan, faisant ainsi du vivaro-alpin un ventre mou? Reste qu'il existe un certain nombre de traits qui, accumulés, forme un *faciès* dirait Ronjat, reprenant la façon dont les préhistoriens avaient le sentiment d'être devant une culture.

L'occitan 1. maintient le latin a en toute position ;

2. maintient le latin ě ;

3. a un goût prononcé pour les diphtongues, d'origine latine ou romane ;

4. passe les occlusives latines [p], [t], [k] en intervocaliques aux sonores [b], [d], [g] ;

5. passe -tr- à -ir- ;

6. n'a pas de pronoms personnels sujets directs ;

7. passe le o fermé à [v] ;

8. conserve les palatales ch, j [ts, dz] ;

9. possède un accent tonique, sur l'avant-dernière syllabe quand la désinence est vocalique, sur la dernière s'il s'agit d'une consonne (d'où la nécessité de l'écrire) ;

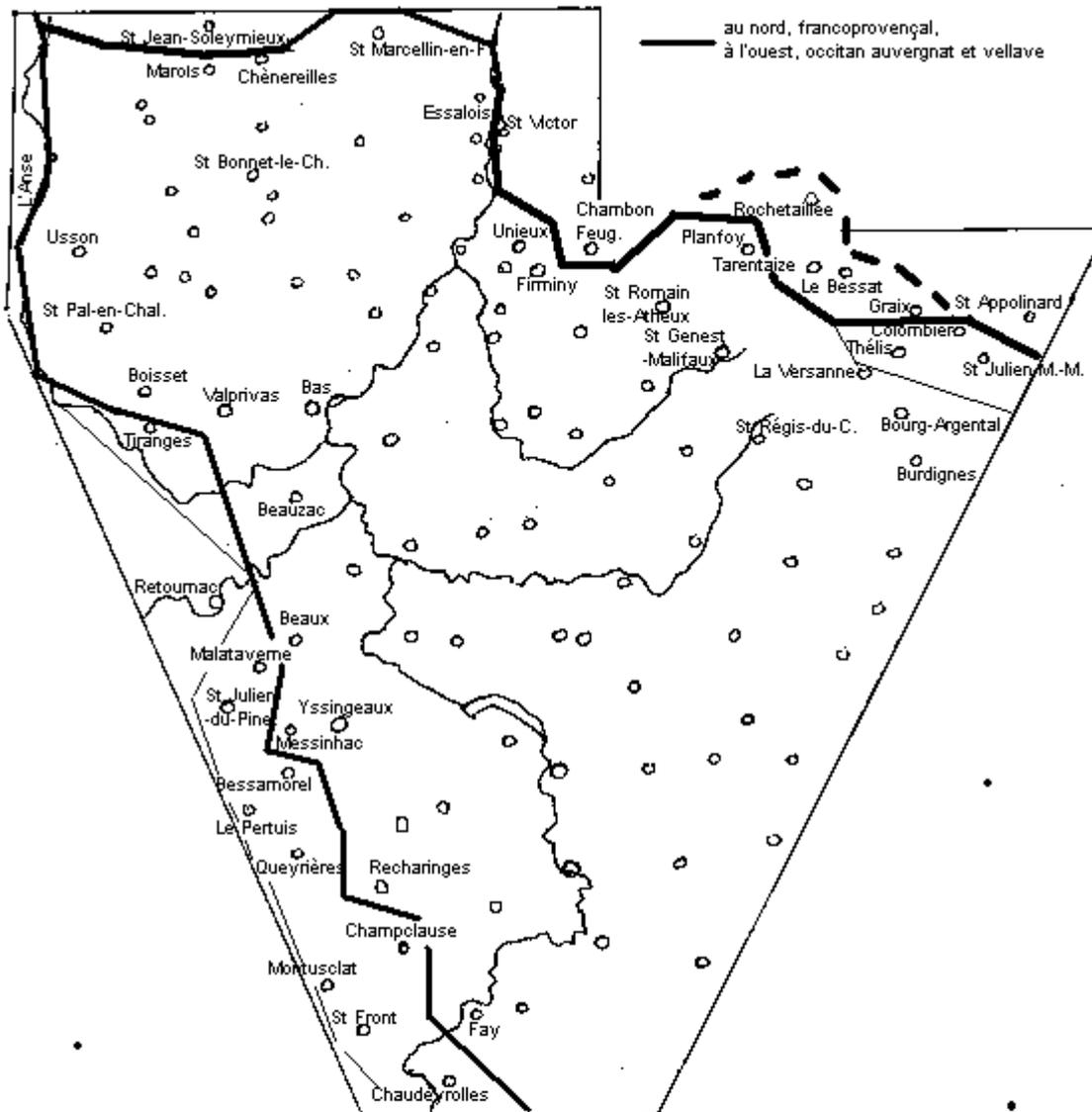
10. possède le son [ü] ;

Le francoprovençal n'a en commun que les points 8, 9, et 10 ; le français, seulement le dernier.

Nos parlers ne se distinguent de l'occitan commun que par le point 4, puisque les occlusives disparaissent totalement, ce qui ne fait que rajouter des diphtongues (dites savamment de coalescence), et font un usage immodéré des palatales.

Ils ne sont donc pas définis par une grammaire, ni par un lexique, même si on peut discerner une aire "centre-est", qui réunirait en gros région Rhône-Alpes, nord de la région Provence, et notre Velay nord-est, mais par cette élimination des sourdes intervocaliques.

1 Chute des consonnes latines intervocaliques -t-, -d-, [-k-]



- au nord de cette ligne, -i après palatale, par quoi on définit le francoprovençal. De St Julien-Molin-Molette au Rhône, cette ligne inclut (en zone -a) Eize, Savas, Peaugres, Bogy, St Désirat.
- - - - -** entre cette ligne et les pointillés, aire où on a "vachi" (-a post-tonique), mais "minjar" (-a tonique)
- à l'ouest de cette ligne, chute de -d- (issu de -t- latin) intervocalique, et de plusieurs autres consonnes, comme -g- (-k- latin), -z- (-d- latin), -j- (-di- latin)
- ====** entre ligne grasse et ligne maigre, zone de transition avec l'aire où -d-, -g-, ... sont conservés

Les enquêtes de Pierre Nauton et de Jean-Baptiste Martin ont permis de bien délimiter notre aire. Au nord, la poche de St Julien-Molin-Molette se caractérise par la finale -on nasalisée [õ]. Ce trait est étranger à nos parlers, qui font [v], et marque le francoprovençal.

Cette aire représente l'aile occidentale des parlers dits vivaro-alpins, lesquels comprennent le nord des Alpes-Maritimes, le nord-est des Basses Alpes, Les Hautes-Alpes, le Haut-Piémont, la Drôme, le sud de l'Isère (Vercors, Trièves), le 1/3 nord du Vivarais, le Velay nord oriental et le sud-Forez.

Autrement dit, notre limite orientale ne relève que des limites de l'étude : plus à l'est, nos cousins ont les mêmes structures phonétiques fondamentales, et le lexique est très largement commun.

-t- : *rata pennata*, souris ailée, *cibata*, ration d'avoine, *prata*, prairie, *feta*, brebis, *cutina*, couenne, *vita*, vie, et la longue série des *-ata*, *-ita*, *-uta*, notamment les participes passés féminins.

Du Limousin à la Provence, ces formes aboutissent à : *rata-penada*, *civada*, *prada*, *fedà*, *codena*, *vida*, *-ada*, *ida*, *-uda*. Dans notre aire à **rata-penaa**, **civaa**, **praa**, **fea**, **coeina**, **vià**, **-aa**, **-ià**, **uà**.

badar, ouvrir, est une exception notable.

-tt- : *pittacium*, **petaç**, morceau pour ravauder ; mais Firminy et le versant sud du Pilat perdent aussi ce *-t-*, à l'instar des parlers foréziens.

[-k-] : *spica*, épi, *urtica*, ortie, *bisluca*, étincelle, **bucata*, lessive, *secare*, couper, *locare*, louer, **vícata*, événements, deviennent en occitan commun *espiga*, *ortiga*, *beluga*, *bugada*, *segar*, *logar*, *vegada*, dans notre aire **eipia/espia**, **ortia**, **beluà**, **buaa**, **sear**, **loar**, **veaa**.

[kü] : [-g-] comme ailleurs en occitan : *acucula*, aiguille, **agulha** ; Firminy, le sud-Foréz, voire la rive gauche de la Loire (**agusar** : St M.-en-G., Bas, **aüsar** [ayüza]), amuissent aussi ce g, et **(a)ulha** [æyo] renvoie au francoprovençal *œyi*.

-d- : *medulla*, moëlle, *pedata*, trace, **nīdale*, nichet, *sudare*, suer, donnent en occitan commun *mesola*, *pesada*, *nisal/nisau*, *susar* ; dans notre aire **meola**, **peaa**, **nial**, **suar**.

La précession d'un *au-* provoque l'insertion d'un *-v-* qui évite une triptongue : *audire*, entendre, *lauditta*, alouette, donnent ausir, (a)lauseta ; dans notre aire **auvir**, **alauveta**.

-di- : *idiare*, *batidiare*, baptiser, *corrigia*, courroie, *envidia*, envie, *sudia*, suie, aboutissent en occitan commun à *-ejar*, *batejar*, *correja*, *enveja*, *suja* ; **-ear**, **batear**, **correa**, **enveà**, **sua** dans notre aire

-b/v- : *cubare*, coucher, *pavor*, peur, *habeat*, il avait, aboutissent (mais pas de façon absolue : les troubadours écrivaient d'ailleurs plus souvent *Proença* que *Provença*) à *covar* (couvrir), *pavor* ; notre aire ne connaît que **coar**, **paor**.

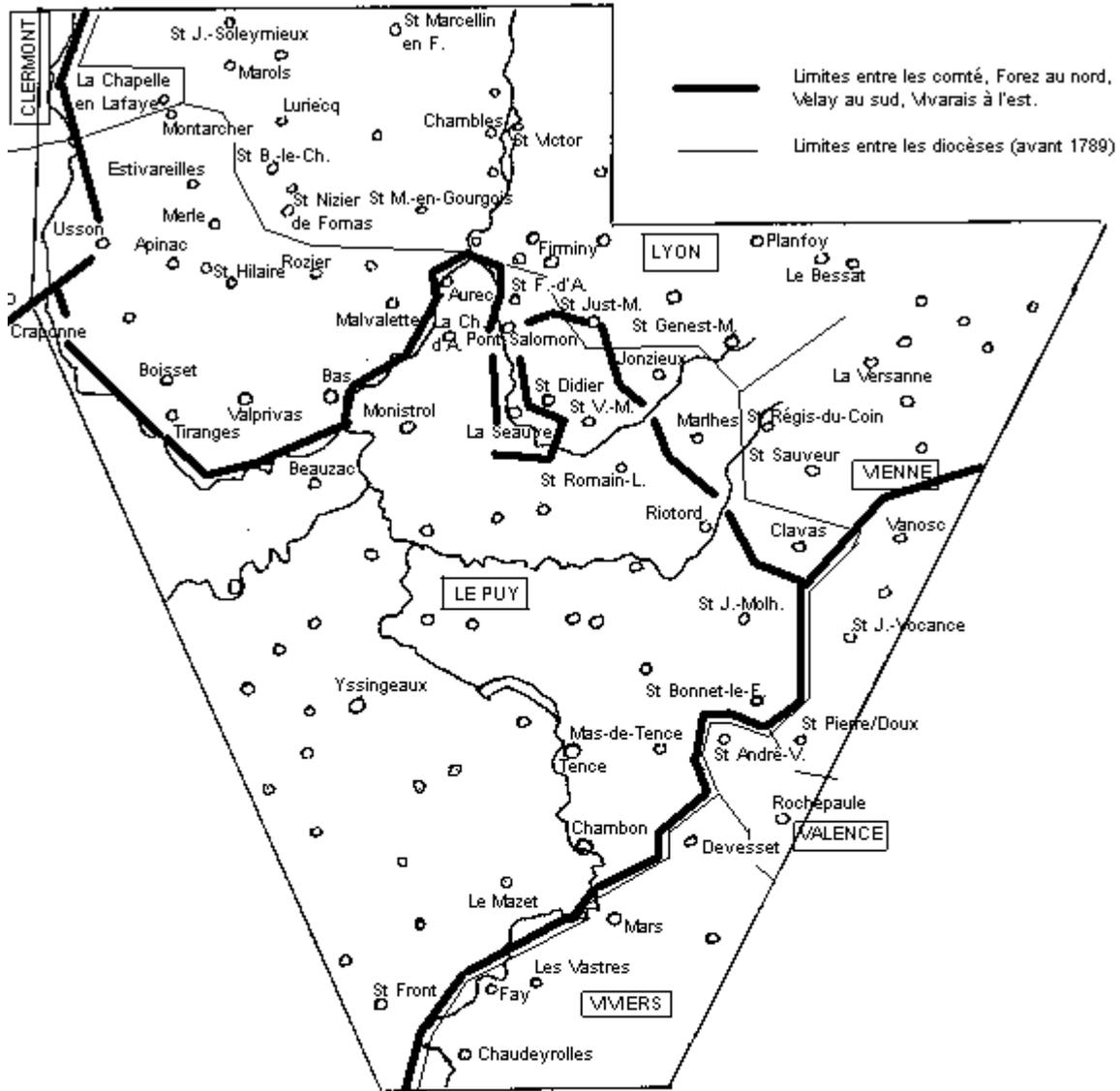
On voit que cela crée des diphtongues, voire des triptongues, dont le traitement sera examiné dans le chapitre **Ecriture**.

Le vivaro-alpin n'est pas un occitan qui aurait perdu les intervocaliques [d, g, z]..., mais un gallo-roman qui amuit [t, k, d]... Le fait d'en faire une branche de l'occitan relève de la construction identitaire, laquelle me paraît justifiable, mais on ne peut réduire l'un à, en somme, un sous-produit de l'autre, un occitan "incomplet" dont il faudrait effacer au mieux les écarts.

carte 2 : comtés et diocèses

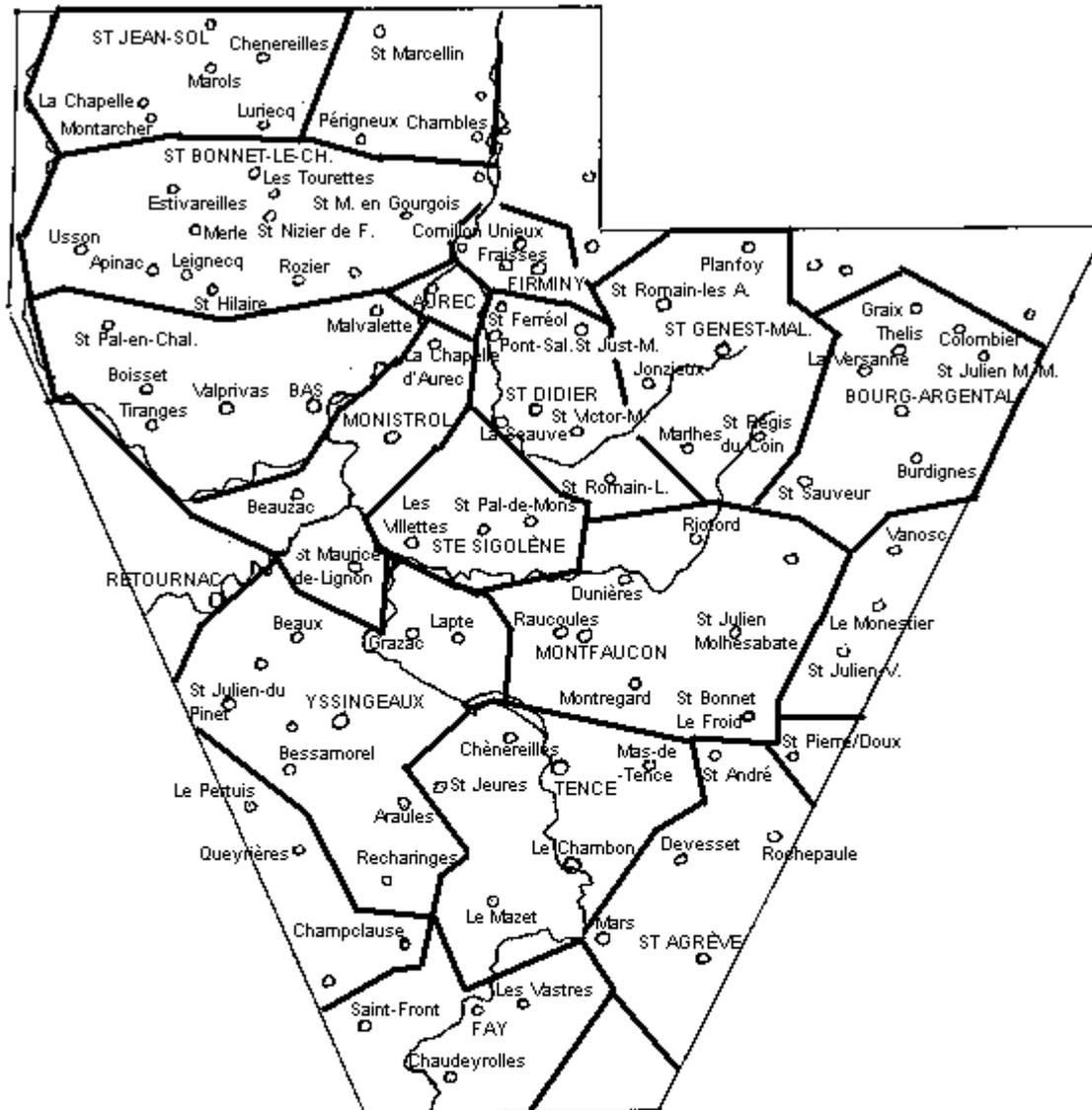
L'espace politique, au moins depuis la période où notre langue est apparue au jour, c'est-à-dire vers le 9^e siècle, structuré par les pouvoirs épiscopaux et comtaux, est resté remarquablement stable jusqu'à la Révolution française. On pourrait s'attendre à ce qu'il détermine des frontières linguistiques. Il n'en est rien, et si nous en sommes surpris, c'est que nous sommes habitués à confondre état et peuple, pour le plus grand dommage des peuples. La Révolution française, qui voulait établir l'identité inverse peuple état, le premier contrôlant le deuxième, n'a guère eu le temps de débattre de la question. Cette parenthèse refermée, la centralisation bonapartiste est devenue la règle, encore subie de nos jours, toute "déconcentration" bue.

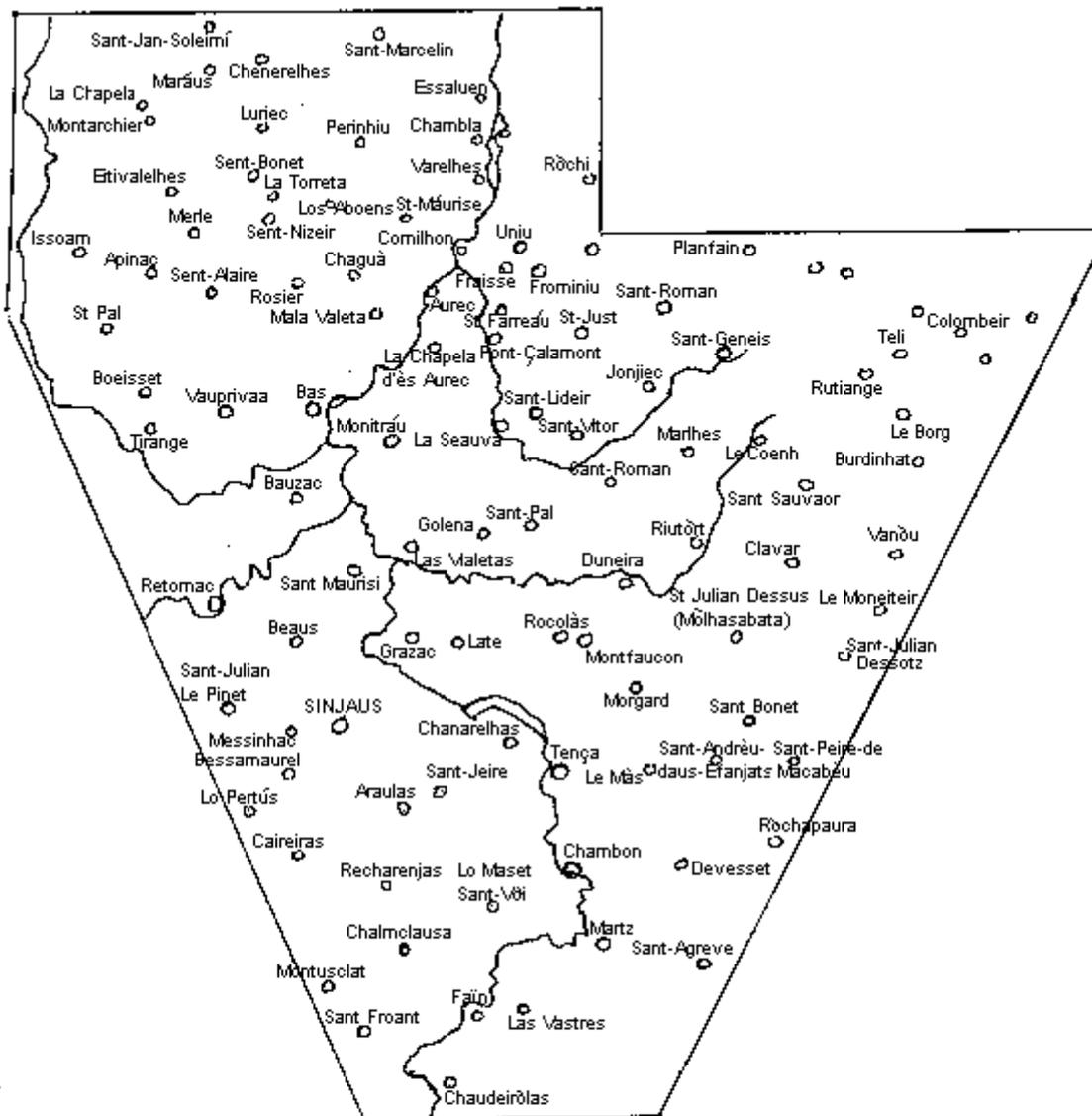
Peu importe pour l'habitant de La Seauve de dépendre du comte de Forez, son bourg est St Didier, et la limite diocésaine qui traverse le plateau de St Bonnet-le-Château est sans importance dialectale. Même la paroisse ne définit pas l'identité : on est de ce village, que le français appelle hameau, et on en a d'ailleurs le nom. Pourtant les routes sont pleines de gens qui voyagent, pour commercer, trouver fortune, faire un pèlerinage, ou simplement voir du pays. L'espace est défini par la marche à pied.



carte 3 : cantons

Les cantons offrent un cadre linguistique assez pertinent. C'est généralement un gros bourg, là où sont foires et autorités, et son rayonnement géographique. Bien sûr, aux marges, commencent d'autres attractions. Aujourd'hui, pour des raisons de démocratie démographique, certains cantons sont divisés. Leur existence même est récusé : il faudrait voir de haut, et surtout pas en bas ; si bien que nous présentons une carte à la fois contemporaine et historique. (écrit vers 2008)

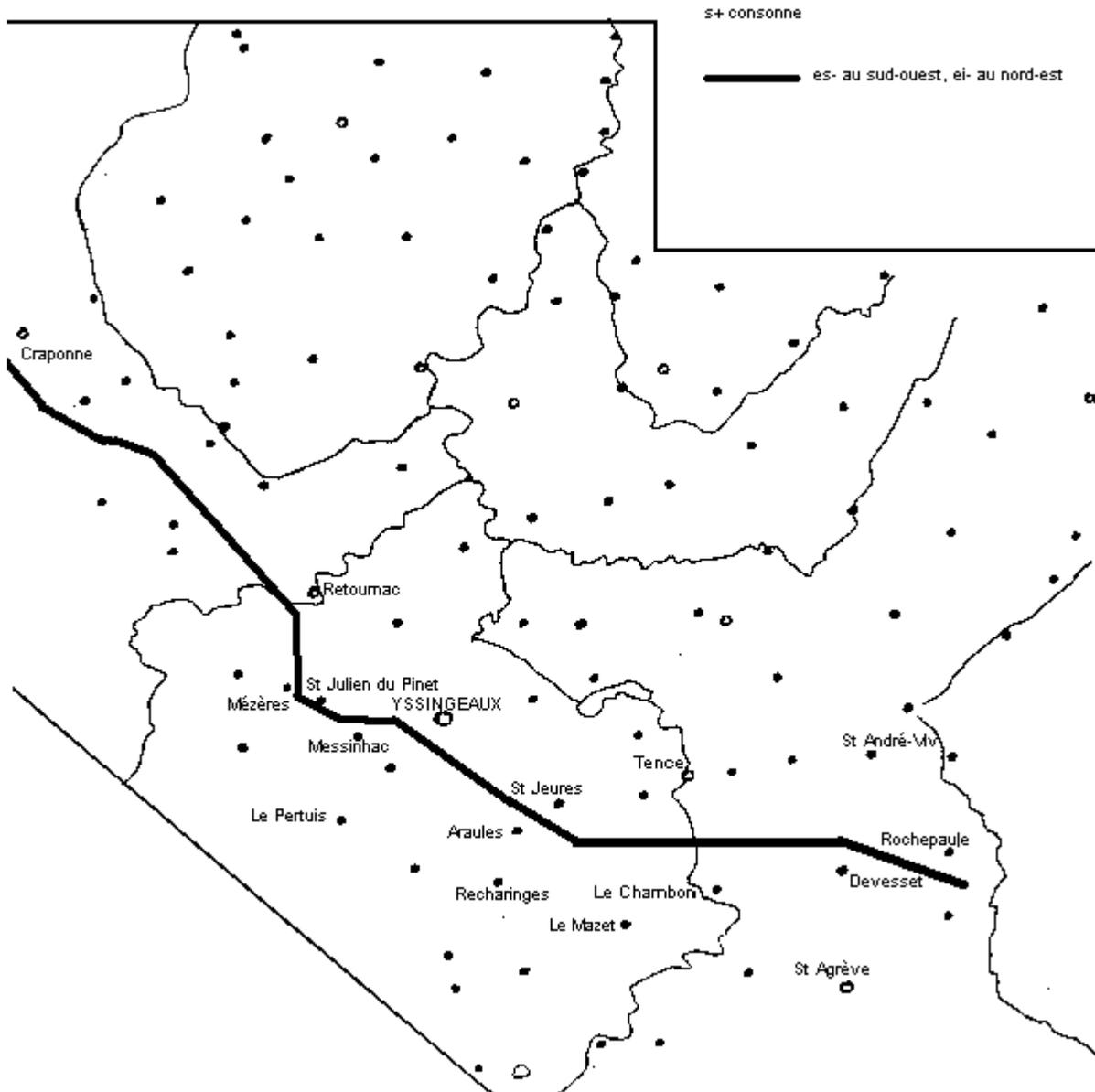




carte 4 : les communes

Tout militaire ou administrateur colonial le sait : contrôler un territoire, c'est en connaître les contours et les usages. Bonaparte ne l'ignore pas qui instaure carte d'état-major, cadastre et état-civil comme les trois piliers d'un pouvoir efficace. Il inaugure aussi que tout cela doit être fait en français, la langue non seulement dominante, mieux encore, des dominants. Ainsi les populations, qui nommaient leur territoire, en seront-elles dépossédées, ne pouvant plus le lire, et d'ailleurs ne pouvant même plus se nommer. Pour faire des soldats ou des producteurs, mieux vaut la page blanche, ou effacée. Aussi, ce que serait une carte avec une langue reconquise paraît nécessaire, même en survol.

carte 5 : s devant consonne, et -es final



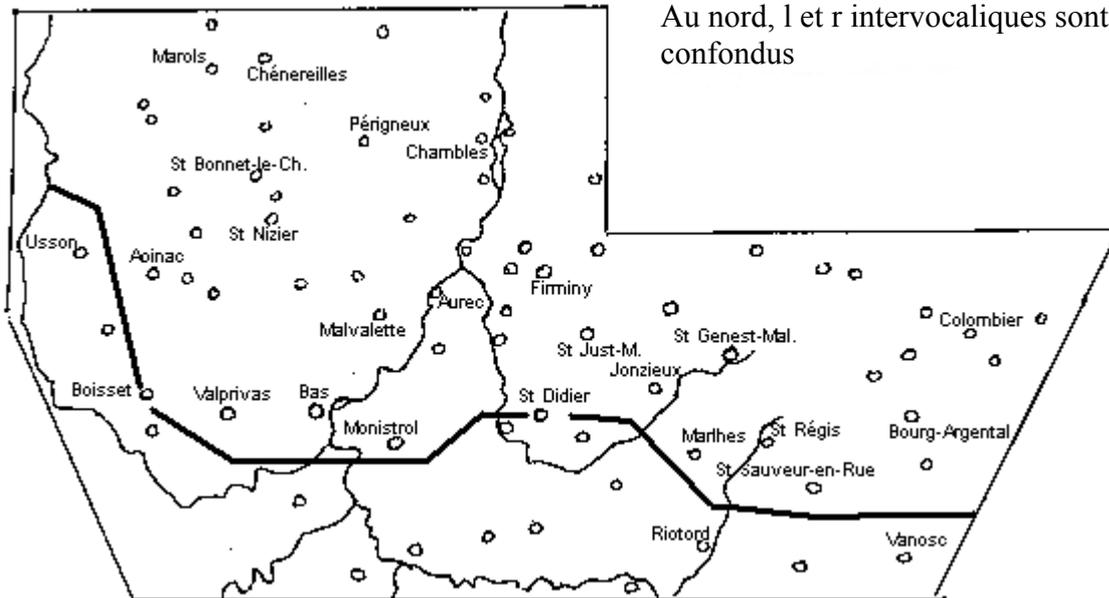
s + consonne

1. pour toute voyelle sauf e, s est maintenu au sud, et disparaît au nord ;
 Au sud : chastel, rastel, cistra, còsta, busclar ; au nord : chatel, ratel, citra, còta (et évolution de ò), buclar.

2. **es- (+ consonne, préfixes des- et es-, -es final) : s** a induit la diphtongaison de e en ei, avant d'être amuï, sauf liaison étroite. Comme pour d'autres phénomènes articulatoires, il semble que la bascule s'est produite au XIV^e siècle. Dans l'écriture, on adoptera toutefois un -s final, précieux comme signe grammatical.

3. Le sud a partiellement résisté à cette innovation. Le s s'entend devant [k], [ts], [f], [p], [t] : escuma, eschala, esfatar, espina, esteala. Dans le cas de **esch- + i**, [ts] est affaibli en [š], peut-être par difficulté articulatoire d'aligner s + tch + i : eichina [éišina].

carte 6 : -L- et -R- intervocaliques



-L- intervocalique comme -r- simple intervocalique est apical, et, au nord de la ligne, les deux phonèmes se confondent en un seul. C'est par un r que beaucoup de patoisants écrivent ce phonème. Au contraire, les patoisants de Chambles ou de Luriecq l'assimilent à un l.

La confusion -l/r- a dû être plus étendue

Dans l'écriture, on maintient l et r étymologiques, ne serait-ce que pour des raisons d'intercompréhension. Il importe par ailleurs de continuer à différencier, par ex, alaa, flambée, de araa, labourée.

Cela ne touche pas -rr-, -r- appuyé, r- en initiale, ou -er- imparfait de être, qui en désinence caractérise le prétérit. Ce phonème est lui dental.

cartes 7, 8 et 9

Ces trois cartes mériteraient d'être superposées, tant elles dessinent une zone sud (cantons d'Yss., Tence, Fay, St Agrève) qui maintient ò issu de -atōriu, òl et òs (voire üs), lequel devient [av] au nord, tandis que le canton de Bas reste partagé.

carte 7 : traitement de -atōriu

En occitan commun, ce suffixe a pour successeur **-ador**, forme qui arrive jusqu'à Retournac, Tirange, St Julien du Pinet, Craponne.

Dans notre aire, où -t- latin s'est amuï, on aboutit logiquement à **-aor**, et c'est bien la forme de toute la partie nord. En raison de la chute du -r final, on a donc une diphtongue [av], qui se maintient dans une aire Firminy – Sud-Pilat : Saint-Sauveur [-sevaυ], Firminy **triaor** [triyav].

Cette diphtongue s'est ailleurs généralement affaiblie en [ev]. Il est aisé d'en rendre compte par **-áor**. Dans une bande Usson, Apinac, St Nizier, Aurec, St Just, on entend [eü], au nord de celle-ci [eo].

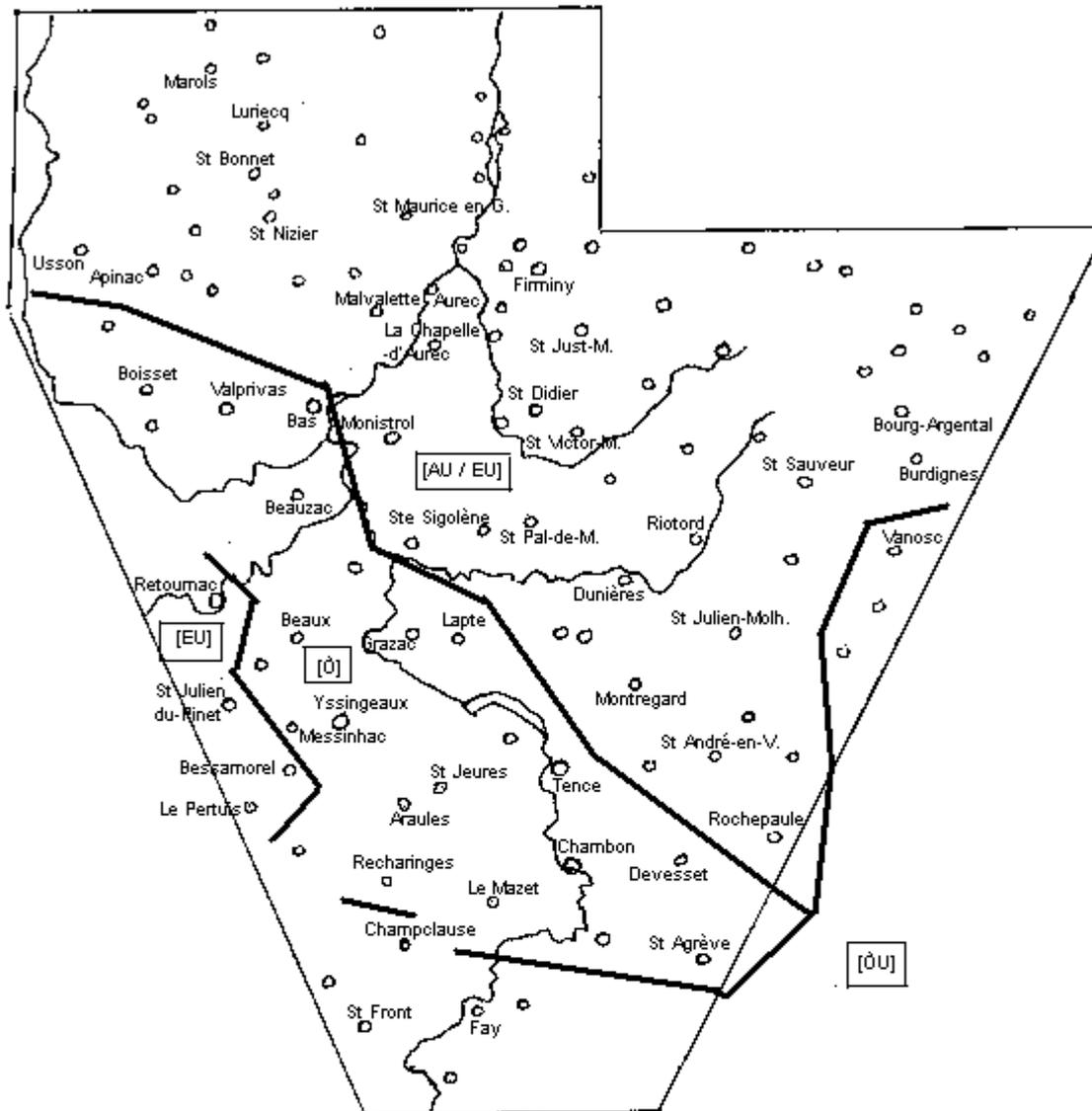
En Vivarais, à partir de Vanosc, Lamastre, et jusqu'en Provence, [av] s'affaiblit en [òv].

Les cantons du sud ont la forme **-òr** [or], analogiques du pluriel **-òrs**. Ce pluriel est également usité dans le canton de Ste-Sigolène. Mais **-aora** fait son retour au féminin.

Le type est *colatoriu*, filtre pour passer le lait : **colaor** (sud-Pilat, Viv.), **coláor** (du plateau de St B.-le-Ch. au canton de Montfaucon), **colòr** (sud du Lignon, Tence).

Au féminin, *-atoria* a pour successeur **-oeira** (-adoira en provençal). Cette forme est gardée dans les cantons de St Didier et Montfaucon, à St Pal de Mons, Tence, Rochepaule. Au nord-ouest (pl. de St B.-le-Ch.) comme au sud du Lignon (de Beaux, Yss., à Chambon, Fay), il y a allègement en **-eira**. Golène, Grazac, Aurec, les cantons de Bas et Monistrol fluctuent selon les mots. Aussi ne pouvons nous dessiner une aire précise. **Semenoeira**, semoir, peut cependant être considéré comme un bon témoin.

Les entrées seront à **-oeira**.

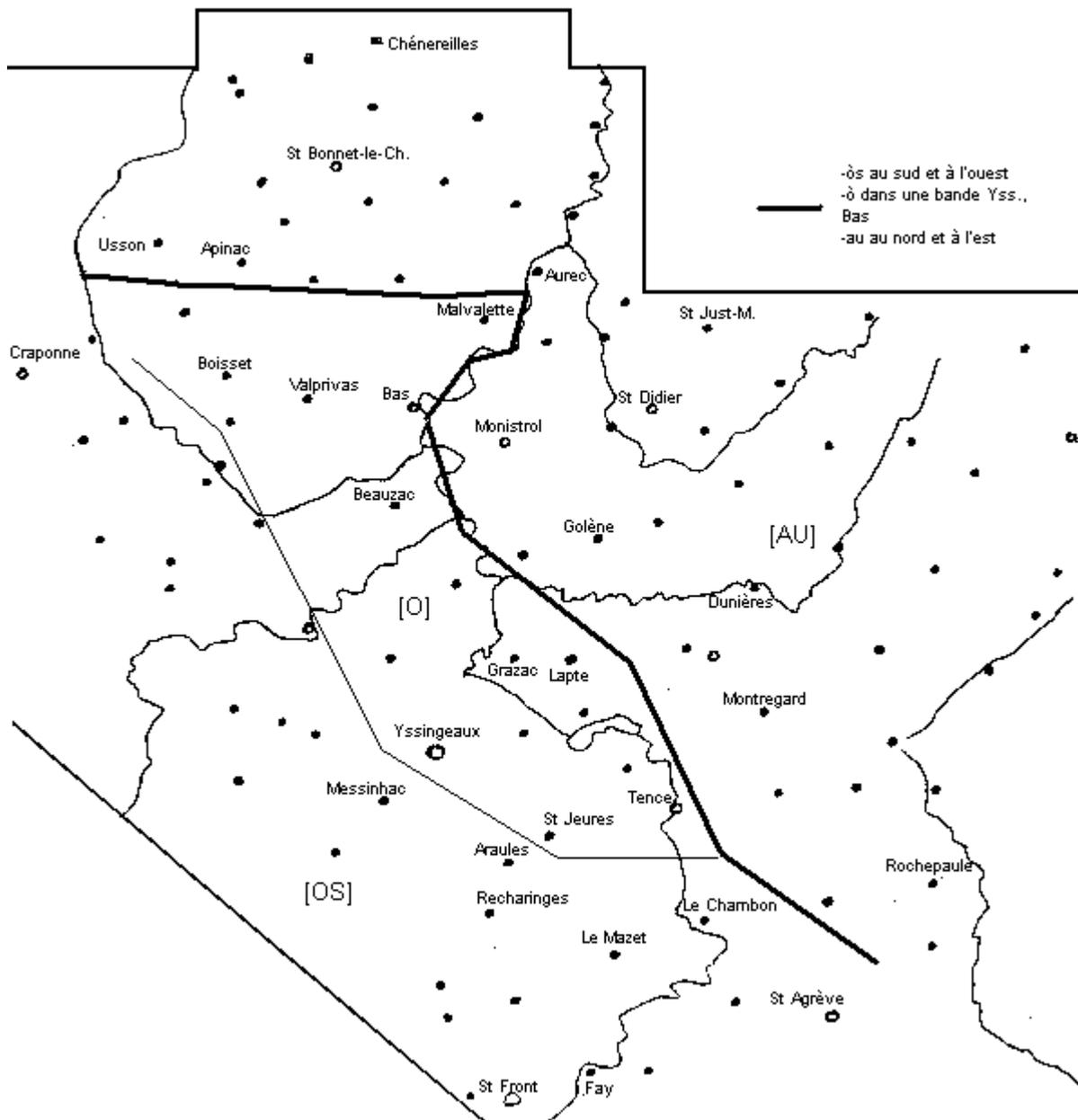


carte 9 : traitement de òs (òs latin)
carte 9 : traitement de òs

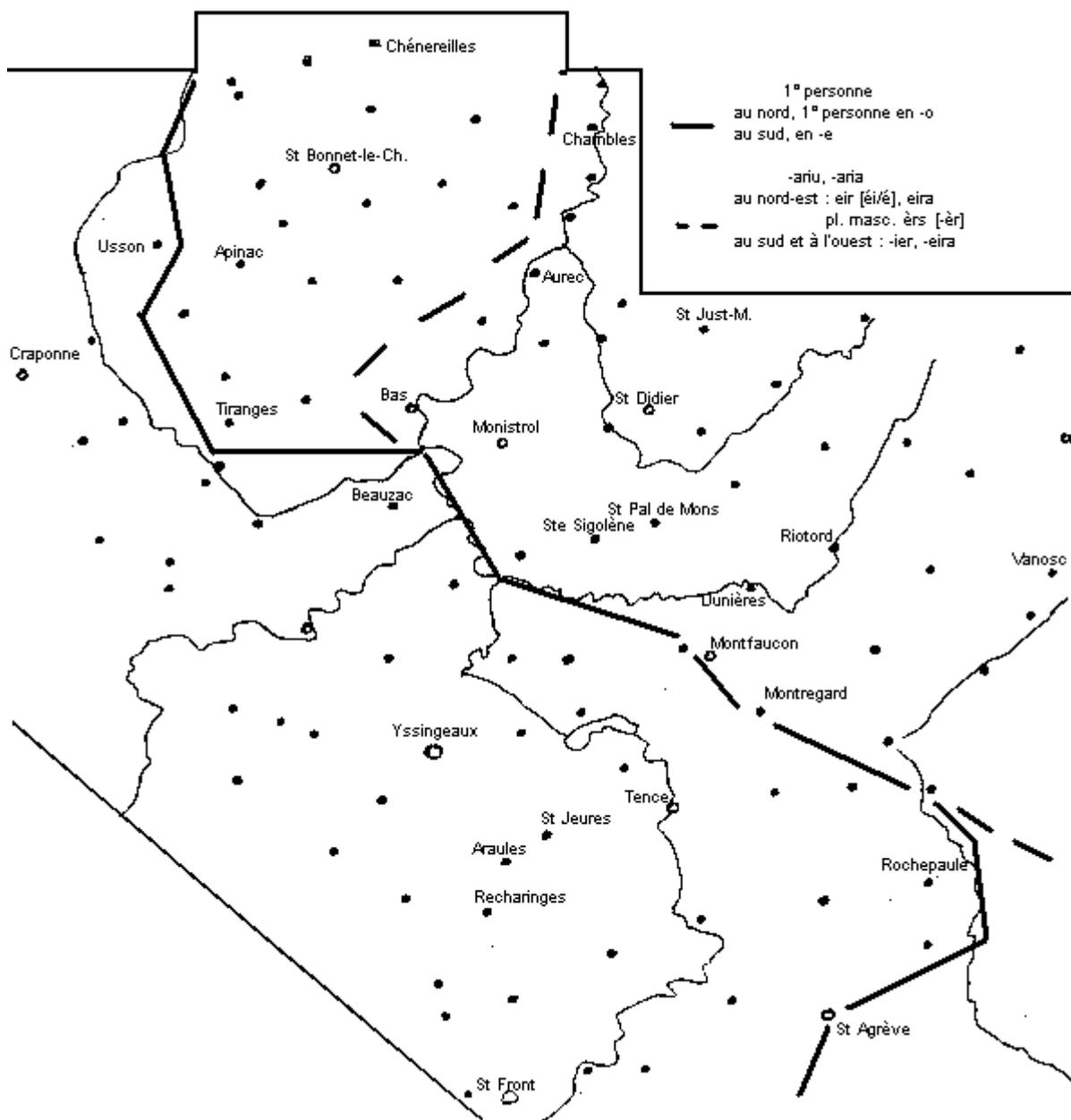
Les types sont **cròs**, **còsta**, **gròssa**, **òs** (creux, côte, grosse, os), ou encore **crosta** (lat. *crūsta*). La limite entre la maintien de ò et la vocalisation en [au] est à peu de choses près celle des deux cartes précédentes.

Les entrées sont à òs.

Les particularités de **bòsc**, largement recouvert par le francisme [bwé], sont décrites à cette entrée.



carte 10 : traitement de -ariu et 1^o personne

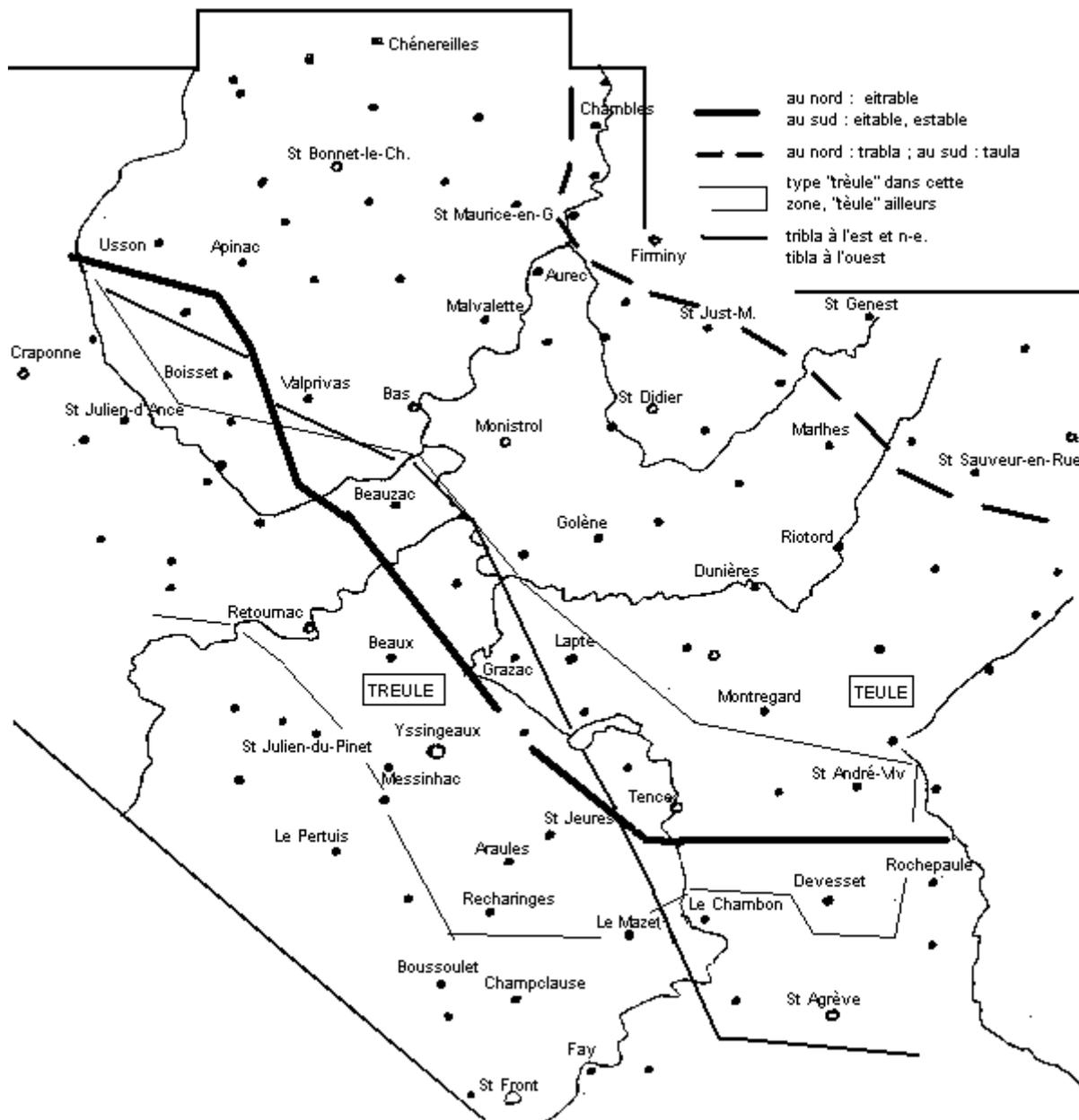


Comme en latin (mais aussi en francoprovençal, italien, espagnol, tous aussi conservateurs), la 1^o personne est en **-o** : **chanto, savo, ero** : je chante, je sais, j'étais. Cela a dû être général dans tout le vivaro-alpin. Innovation peut-être rhodanienne, le **-e** a repoussé au nord ce trait. Meiller (début 19^o) est généralement en **-e**, mais a quelques **-o** ; Chambonnet (fin 19^o), à Bas, est en **-o**, mais à quelques **-e**. Béal, de Montregard, écrit aujourd'hui en **-o**. Faute de textes anciens, on s'en tiendra à notre limite incertaine.

Il en est de même de **-eir**, dont le recul face à **-ier** est parallèle à celui de **-o**. Entre trait plein et trait discontinu, le plateau de St Bonnet-le-Château offre une situation contrastée. De vieux mots en **-eir** subsistent (**rameir**, râcloir, **coveir**, coffre de faucheur, **fauchier**, mancheron de faux), mais même les toponymes ont généralement adopté **-ier** : si **Sent Nizeir** [nisodé] s'est maintenu, **Rosier** [roziyé], [Rosers en 1391, Rosiers en 1418] témoigne de l'avancée ancienne de **-ier**.

Chastanheyr (1394), à Grazac, aujourd'hui **Chatanhier**, *Montager* (1293) à St André de Chalancon, ou encore *Gerber* (1179), le Gerbier de Jonc, indiquent que **-er** a été la forme ancienne, commune à toute notre aire. Puis, au XIV^e, **-er** final a diphtongué en **-eir** (cf *poer* > **poire**, pouvoir), parallèlement à la diphtongaison **es** > **eis** (carte 5).

carte 11 : t + pl, bl, gl



Les types sont stab(u)lu, stup(u)la, tipla, tabula : **eitable, eitobla, tibra, taula**.

Par anticipation de l, dans des parlers où l et r (voir carte 6) sont, ou ont été des dentales assez proches pour être confondues, il y épenthèse d'un r dans le groupe t b'l ou p'l. **Le Tremple** (Le Temple), à Marlhes confirme que c'est une règle absolue.

Il n'y a aucune raison de ne pas représenter graphiquement ce phénomène.

Pour t g'l, représenté par tegulu, **tèule**, les choses sont plus compliquées : on peut avoir **tèule** conjointement à **treuleira**

12 : -v- intervocalique

v intervocalique, issu de b/v latin, en a dû longtemps conserver la prononciation vocalique [w]. Aussi a-t-il été absorbé dans le cas où o [ʊ] est en précession.

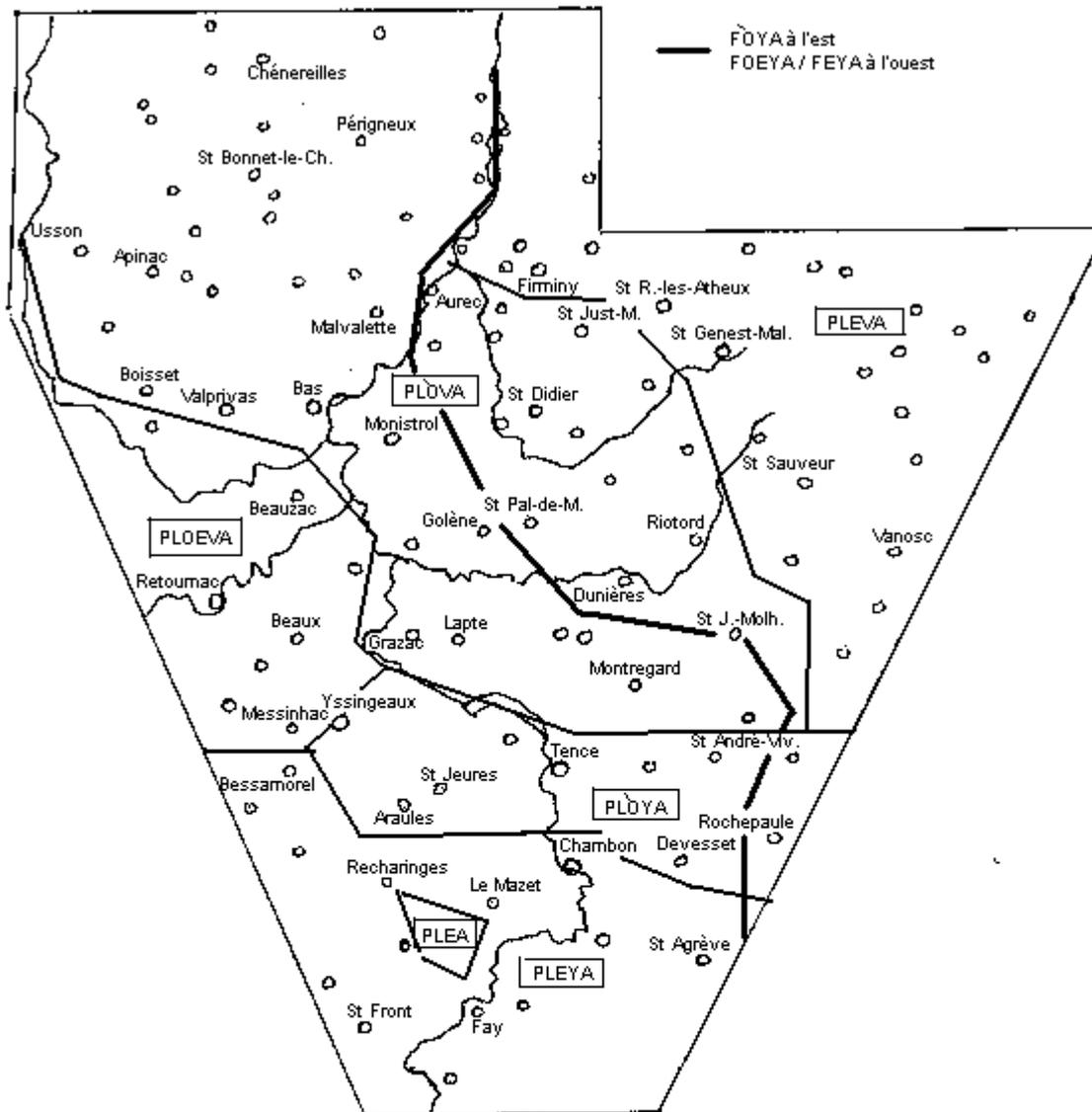
Occitan de référence *bovina*, *covar*, *esmovert* (bovine, couvrir, mettre en mouvement) : **boeina**, **coar**, **eimoere** [bweino, kɔwa, eimweir].

Il en est de même pour *pavor* (peur) : **paor** (et traitements ultérieurs).

On pourrait garder le v, en signalant que dans ce cas-là v reste une voyelle latine, ou encore est amui : ce serait élaborer une représentation graphique à l'usage des seuls latinistes confirmés. Les troubadours médiévaux écrivaient **Proença**.

-v- est également absorbé devant [y] : *avia*, *sabia/savia*, *sauvia*, *plovía* (il avait, il savait, sauge, pluie) : **aià**, **saià**, **sauia**, **plòia**. Il s'agit là d'une nuance phonétique que l'on peut ou non représenter.

13 : traitement de $\text{ö}[y]$: folia, plovía



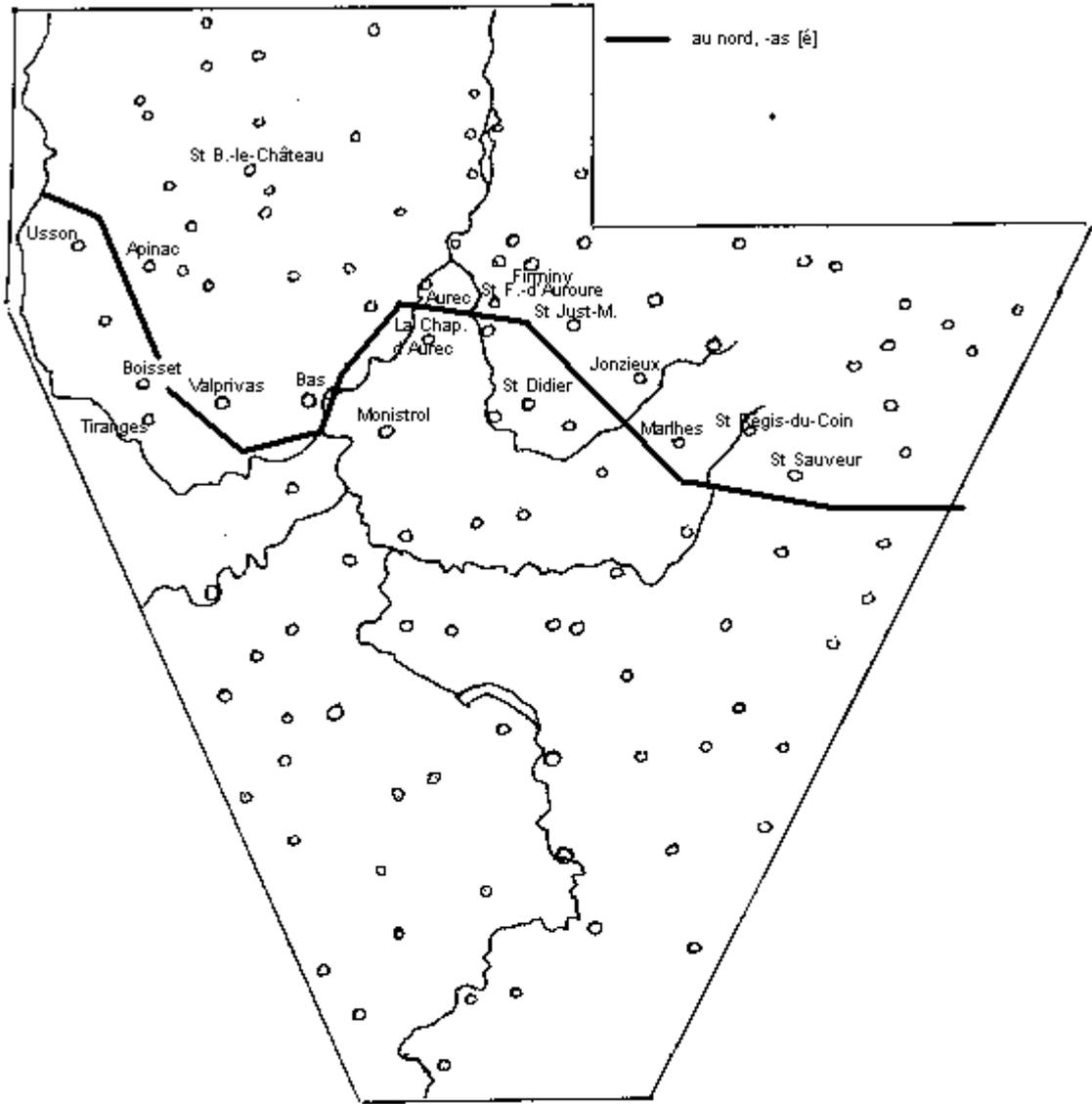
14 : -a post-tonique

À très peu de choses près, **-a** peut être assimilé à la désinence féminine, au point que certains féminins reçoivent fréquemment un -a analogique, telles *leure*, *paor* → *leaura*, *paora*. Selon son environnement phonétique, le débit de la phrase, -a possède des nuances qui vont de a à o ou à la quasi élision.

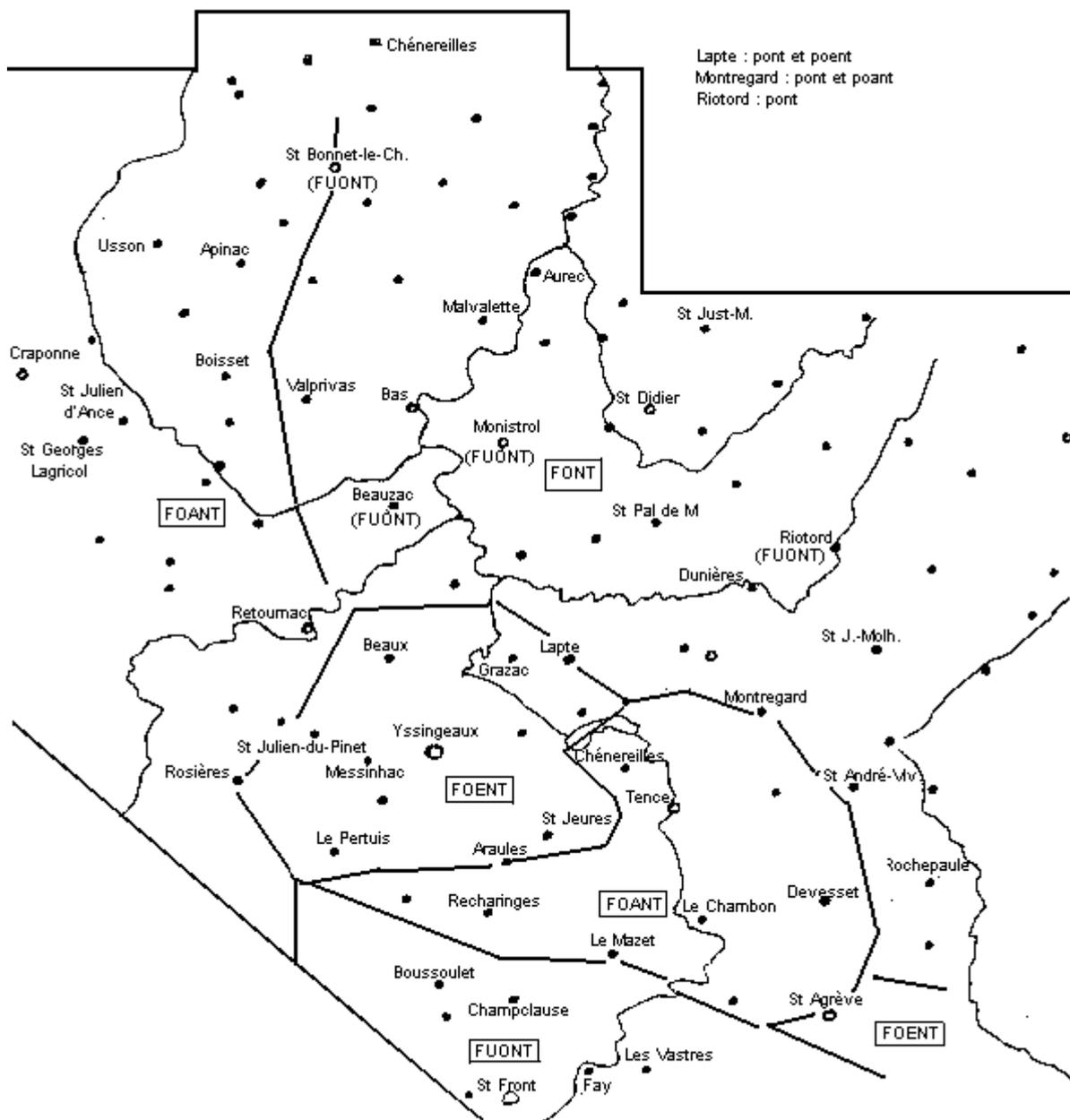
-as : au nord, selon une ligne qui (pour une fois) coïncide à peu près avec les limites du Forez, a passe à [é] et -s n'est entendu qu'en liaison étroites : **les eiteales** [léz étyalé]. Cette aire est donc en continuité avec le francoprovençal et l'italo-roman. Ce n'est pas une évolution secondaire que l'on peut ignorer et travestir.

Au centre, si le -s est amuï, sauf en liaison étroite, il a provoqué un allongement du a et construit une tonique : **las eitalas** [laz ityala].

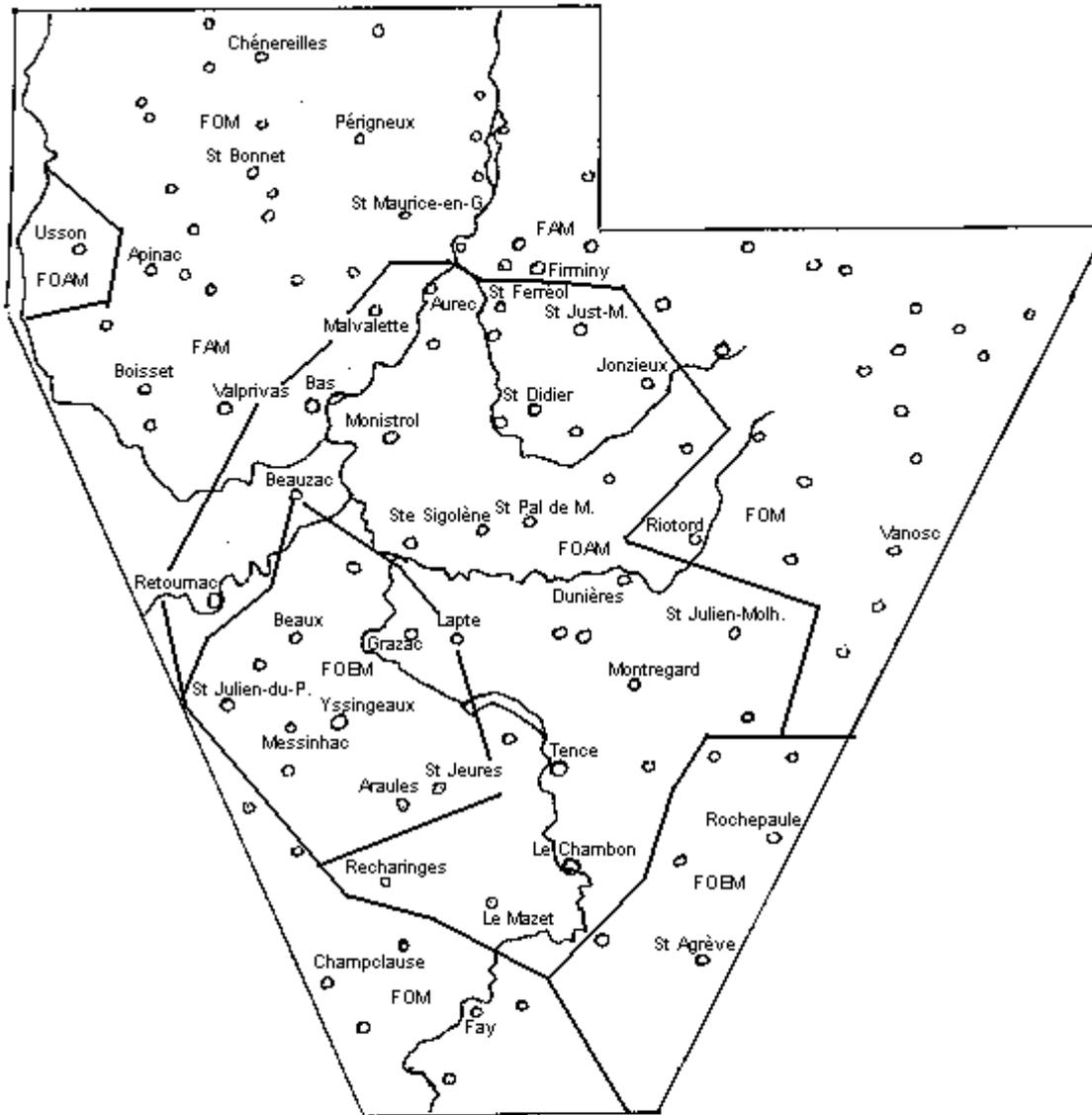
Dans l'aire sud du Lisieux à Chambon et St Agrève, a se ferme jusqu'à o et conserve la prononciation du s final : **las estealas** [laz estyalos].



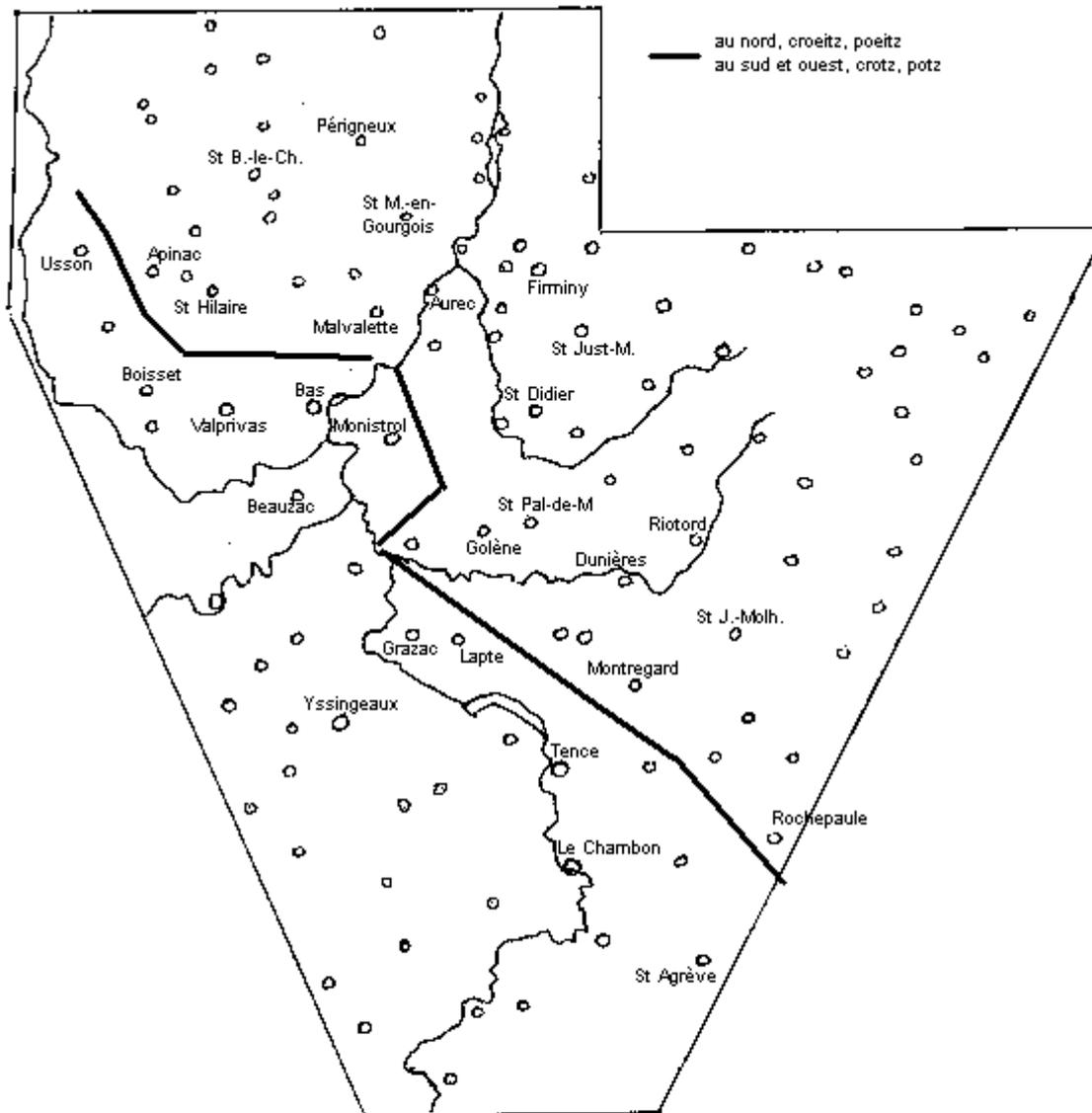
15 : font, pont : diphtongaison spontanée



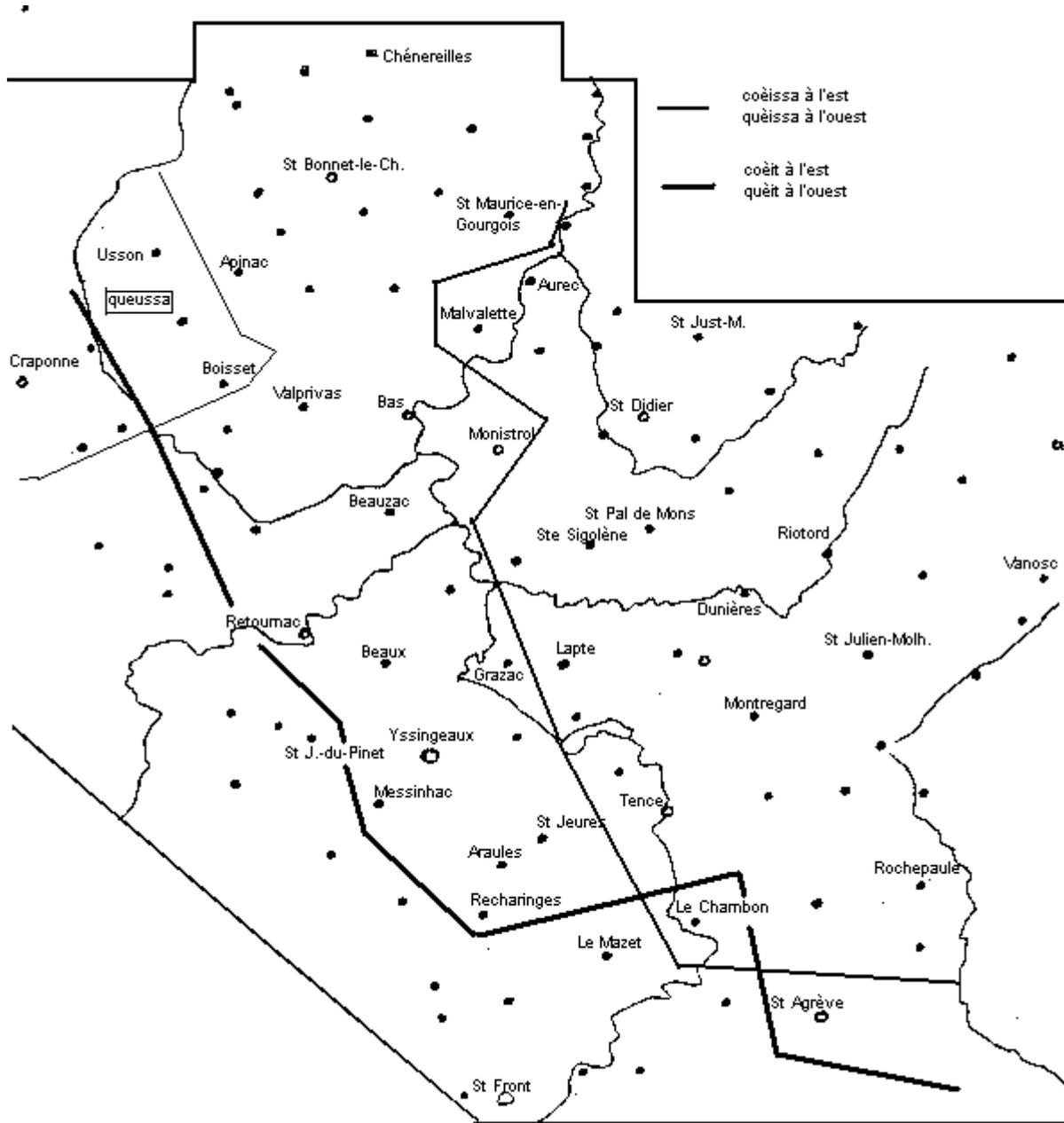
16 : fam



17 : crotz, potz



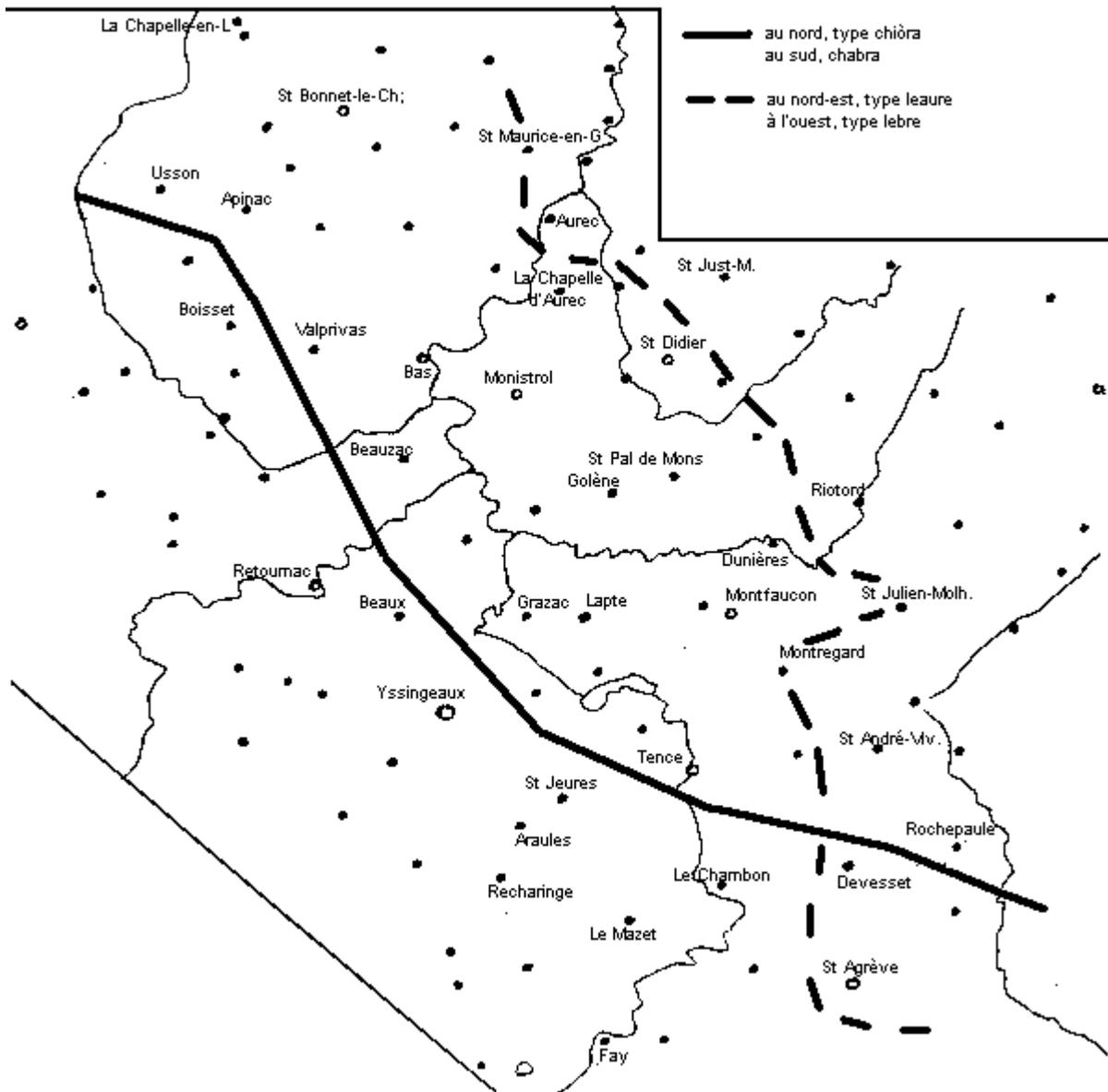
18 : coeissa, coeit / queissa, queit



19. traitement de lat. pr/br

Cela concerne notamment *febris, februariu, junip(e)ru, lep(o)re, pip(e)re* (fièvre, février, genièvre, lièvre, poivre), occitan commun *febre, febrier, genebre, lebre, pebre*. Dans une bande nord du viv.-alpin, des Hautes-Alpes au Pilat, **b** a vocalisé en [v], formant une diphtongue **eu**, forme résiduelle largement remplacée par une forme triptonguée **eau**, avec **a** d'insertion. Les limites varient selon les mots. Les entrées sont à **feure, feurier** (parce que les dérivés conservent **eu**), **peure** (parcequ'on ne rencontre pas la forme *peure*), et pour la raison inverse **leure**

Pour *capra* (chèvre), occitan commun *cabra/chabra*, je suppose **chaura* → *cheura* avec réduction à [yo] de la triptongue dans l'aire Pilat, sud-Foréz. Mais les formes sont tellement entremêlées que je préfère l'entrée **chiòra**, forme la plus courante, et donner les variantes.



20. Les aires dialectales

Des cartes ci-avant, il résulte que les isoglosses, ces lignes qui définissent deux aires au traitement dialectal différent, sont loin d'être superposées, sinon en gros. Si on ajoute qu'il en est de même des choix lexicaux (il n'y a pas coïncidence entre les usages de, par exemple, jalh/jalhard, gralha/graula, dalaina/auriòla, etc...), on hésitera à caractériser des dialectes dans une aire au demeurant remarquablement homogène. Comme les patoisants eux-mêmes pourtant, on reconnaîtra des zones aux contours plus ou moins flous dont, pour des raisons de commodité, j'ai volontiers usé.

Lizieux-Boutières (ci-après Lizieux) : Le Lizieux en est le signal, que bordent Le Mazet et Recharinges. Cette aire englobe St Agrève (et Devesset et Mars), Chambon, Fay (et Les Vastres), Araules. Elle est caractérisée par le maintien de **-s** au pluriel, des consonnes finales, de **s** devant les occlusives. On a voulu en faire l'aire "protestante". C'est en partie vrai d'un point de vue historique, mais sans pertinence sur le plan linguistique.

sud du Lignon : on rajoute St Jeures et Yssingeaux à l'aire précédente. Aux marges, Beaux et St Maurice de Lignon subissent l'attraction de la vallée de la Loire. C'est par son homogénéité lexicale que se définit cette aire, puisque les traits dialectaux de Yss., St Jeures sont les mêmes que l'aire suivante.

nord du Lignon : Cette aire va de la rive droite du Lignon au Forez (c'est-à-dire à peu près la limite départementale Loire/Hte Loire). La Loire (fleuve) fait limite à l'ouest, et la Chaîne (la Cévenne) des Boutières (du Fultin au Mezenc) à l'est. Elle est caractérisée par la chute des consonnes finales et la vocalisation en **i** de **s** après **e**. La diphtongue **ea** est sans insertion (**veaa** [vyà]). Lexicalement, la bande de Tence à Rochepaule relève tantôt de la rive nord du Lignon, tantôt de la rive sud. Au reste, les différences de traitements phonétiques (-òr/áor, òl/áu...) n'entament pas le sentiment d'une aire homogène.

vallée de la Loire : c'est un couloir d'échanges, et cela se ressent dans la langue : il y a un lexique commun le long de cette aire, c'est-à-dire, d'aval en amont, Chambles, St Maurice-en-Gourgois, Rozier, Firminy, Malvalette, Aurec, La Chapelle, Bas (et Valprivas), Monistrol (et Golène), Beauzac, St Maurice de Lignon, Beaux. Là encore une rupture phonétique pourtant essentielle par ailleurs (-as donne [a] ou [é], v carte 14) n'altère pas le sentiment d'une continuité.

plateau de St Bonnet-le-Ch. : la ligne Marols, St Marcellin, Chambles au nord, la Loire à l'est, les monts du Forez à l'ouest, la limite départementale au sud définissent une aire caractérisée par les pluriels féminins en [é], le passage des diphtongues [èi] et [ai] à [òé], et **-on** passant à [ü]. Du point de vue lexical, la continuité avec le limousin est manifeste.

Forez s.-o. : on rajoute au précédent le canton de Bas

ouest de la Loire : rajoute Beauzac, Retournac au deux précédents.

sud-Pilat : ce sont les cantons de Firminy, St Genest-Malifaux et Bourg-Argental. Outre les pluriels féminins en [é], cette aire se caractérise par une réduction des diphtongues d'origine latine, le passage de **-b-** intervocalique à **-v-**, et un vocabulaire qui fait écho à celui du Lyonnais ou du Viennois, et bien sûr du Jarez francoprovençal. St Just-Malmont, voire Riotord, peuvent être rattachés à cette zone, tandis que Firminy entretient des liens avec St Maurice-en-Gourgois, Aurec et St Didier. La haute vallée de la **Cance** n'en est pas vraiment différenciée.

Cela dit, tel mot peut être attribué à tel endroit non parcequ'il en est spécifique, mais parceque je manque de données quant à son extension.

De l'étymologie

L'étymologie, cette science des ancêtres parlants, permet d'inscrire les mots dans leur histoire, et d'en donner une représentation qui relie présent et passé. Elle est donc indispensable à tout choix graphique.

J'ai au début accepté les étymologies établies. Nombre d'entre elles sont sans doute pertinentes, mais il m'est vite apparu que l'école étymologique française souffrait d'un complexe de supériorité qui renvoie, de ce qu'ils n'ont pas leur tas d'écrits, tout galloroman autre que ceux des vals de Seine et Loire à l'état de variantes négligeables.

Dans cette perspective, tout mot d'origine germanique est francique. Peu importe que son descendant existe aussi dans l'aire lombarde ou wisigothique. C'est oublier que les armées qui circulent dans le 5^e siècle romain sont des alliances, unies par un chef, et non des tribus homogènes, caractérisées par leur dialecte ; que le germanique pénètre le latin dès que romains et germains sont en confrontation directe ; qu'enfin il ne devait pas y avoir une grande différence linguistique entre wisigoths, francs, lombards, et autres alamans. Aussi me suis-je limité à la mention "germ.", c'est-à-dire germanique.

Par ailleurs, l'étymologie française efface très largement les parlers gallo-romans du sud, pas assez nobles sans doute, et préfère attribuer, par exemple, "escapade" à l'italien *scapata*, qu'au sud-occitan *escapada*, dont pourtant les cadets de la Gascogne à la Provence usaient largement dans les rues de Paris.

Enfin, il ne faut pas oublier que nos attributions étymologiques sont largement liées à nos connaissances. C'est pourquoi les langues écrites, d'abord le latin, sont sûrement surévaluées. C'est d'autant plus aisé que gaulois et latin sont des parents proches, et comme de toutes façons celtes, grecs et germaniques sont tous des indo-européens, leurs racines linguistiques sont les mêmes. Et il y a vingt siècles, c'était encore plus audible qu'aujourd'hui. Bien sûr **comba** est probablement du celtique, mais le grec *cymba*, transporté par le latin, est tout aussi propre à désigner une vallée étroite.

C'est pourquoi on considérera qu'en étymologie les évidences sont souvent fallacieuses, et les résultats, sans être négligeables, parfois approximatifs. L'étude de nos parlers m'a conduit à devoir récuser quelques leçons établies, et en proposer d'autres plus éclairantes.